

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00018

Numéro SIREN : 908 875 826

Nom ou dénomination : A.M.O. CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2023 sous le numéro de dépôt 3343

TRIBUNAL DE COMMERCE TARASCON
PV DEPOT N° 3343 DU

TRIBUNAL DE COMMERCE

Actif		Au 31/12/2022		21 JUL. 2023	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels	2 816	882	1 934	
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	2 816	882	1 934	
	Immobilisations financières				
	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL				
Total de l'actif immobilisé		2 816	882	1 934	
Actif circulant	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	28 909		28 909	
	Autres créances	74		74	
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	28 983		28 983	
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement				
	(dont actions propres :				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	48 364		48 364	
	TOTAL	48 364		48 364	
Charges constatées d'avance					
Total de l'actif circulant		77 348		77 348	
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		80 165	882	79 282	
Renvois :					
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des Immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

a

Passif		Au 31/12/2022	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 000)	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation	24 200	
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	25 200	
	Situation nette avant répartition		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		25 200	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	9 290	
	Total	9 290	
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 462	
	Dettes fiscales et sociales	14 210	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		19 673	
Produits constatés d'avance		25 118	
Total des dettes et des produits constatés d'avance		54 082	
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		79 282	
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	54 082	
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs		



31/12/2022

Bilan et compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens			96 418	
	- Services	96 418		96 418	
	Chiffre d'affaires net	96 418		96 418	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Charges d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2	
	Autres produits				
	Total			96 421	
	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
Produits financiers	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			61 152	
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 147	
	Salaires et traitements			3 000	
	Charges sociales				
	Dotations d'exploitation				
	• sur immobilisations			882	
Charges financières	• sur actif circulant				
	• pour risques et charges				
	amortissements provisions				
	Autres charges			512	
	Total			66 694	
	Résultat d'exploitation	A		29 726	
	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			8	
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			8	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
	Résultat financier	D		8	
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		29 734	



31/12/2022

Bilan et compte de résultat

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	5 534
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			24 200
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS A.M.O CONSEILS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 Chemin des Jardins
13113 LAMANON

RCS Tarascon 908 875 826

Projet d'affectation du résultat
A l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Juin 2023

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **un bénéfice de 24 200,88 €**.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de **24 200,88 €** soit :

- Bénéfice de l'exercice

24 200,88 €

Total à affecter

24 200,88 €

De la manière suivante :

- Réserve légale
- Report à nouveau

100,00 €

24 100,88 €

Total affecté

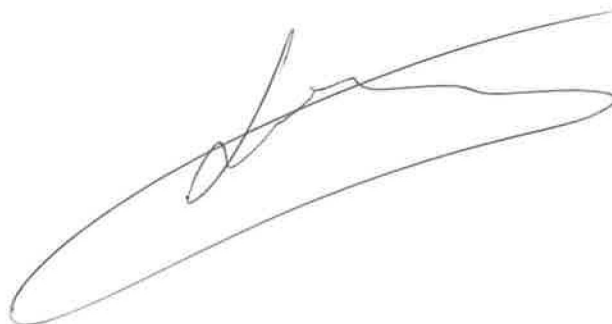
24 200,88 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte qu'aucun dividendes n'a été distribués s'agissant du premier exercice.

Guillaume LELONG

Président



SAS A.M.O CONSEILS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 Chemin des Jardins
13113 LAMANON

RCS Tarascon 908 875 826

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2023**

Lamanon, le 30 juin 2023, à 14h00

L'associé unique, Monsieur Guillaume LELONG, détenant 100% des actions de la SAS A.M.O CONSEILS, a été convoqué en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur demande du président.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents.

M. Guillaume LELONG préside la séance en qualité de Président actionnaire.

La séance débute à 14h00.

Le Président constate que les actionnaires présents représentent 100% des associés en nombre et possède 100% des parts composant le capital social et des droits de vote.

En conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ouverture de la séance :

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies de la lettre de convocation et le récépissé postal,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022,
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.



La séance :

Le Président donne lecture des comptes annuels.

Constatant qu'il n'y a pas de questions écrites, le Président ouvre la discussion sur les points à l'ordre du jour.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Première résolution : Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 les approuve dans leur totalité ainsi que l'inventaire lesquels font apparaître **un bénéfice de 24 200,88 €.**

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Deuxième résolution : Affectation du résultat

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **un bénéfice de 24 200,88 €.**

Nous vous proposons d'affecter le résultat de **24 200,88 €** soit :

• Bénéfice de l'exercice	24 200,88 €
Total à affecter	24 200,88 €
De la manière suivante :	
• Réserve légale	100,00 €
• Report à nouveau	24 100,88 €
Total affecté	24 200,88 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte qu'aucun dividendes n'a été distribués s'agissant du premier exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.



Troisième résolution : Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce

Conformément aux dispositions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, nous vous précisons qu'il n'y a pas de nouvelles conventions réglementées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés, à l'exception des actionnaires concernés par lesdites conventions.

Quatrième résolution : Pouvoir

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h45

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par les associés présents.

Guillaume LELONG
Président

A large, stylized handwritten signature in dark ink, likely belonging to Guillaume LELONG, the President mentioned in the text above.